

EFE COR 1

SESSION 2019

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section: CONDUCTEURS ROUTIERS

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE

Durée: 4 heures

Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB: Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Conseils aux candidat(e)s:

Il est conseillé de prendre connaissance de l'ensemble du sujet, des documents remis et ensuite de s'appuyer sur le dossier technique pour répondre aux questions posées dans le sujet.

Il est demandé aux candidat(e)s de répondre aux questions en utilisant une ou des copies et les documents réponses.

Le dossier SUJET

comporte 9 pages numérotées dont 1 document réponses.

Le dossier TECHNIQUE (DT)

comporte 39 pages numérotées dont 2 documents réponses.

Les documents réponses à rendre avec la copie contiennent ce pictogramme :



CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier « Sujet »	Page 2 sur 9

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :



► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	63105	101	7399

DOSSIER SUJET

La mission de l'enseignant(e), responsable des enseignements professionnels en conduite routière, vise à faire acquérir les compétences, les savoir-faire et les savoirs associés nécessaires à l'exécution des activités et des tâches professionnelles décrites dans le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP) du baccalauréat professionnel Conducteur Transport Routier Marchandises (CTRM). Il doit aussi s'assurer que chaque élève, au travers de différentes situations d'apprentissage, sera en capacité d'atteindre les résultats et le niveau d'autonomie attendus.

Objectif de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat(e) est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée;
- d'élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

Contenu de l'épreuve :

L'épreuve prend appui sur un thème, une mise en situation, un dossier sujet et un dossier technique, comportant les éléments nécessaires aux études proposées dans le dossier sujet. Le dossier technique est constitué d'un lexique et d'extraits du référentiel du baccalauréat professionnel « Conducteur Transport Routier Marchandises « (CTRM).

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier « Sujet »	Page 3 sur 9

Thème retenu:

« Le coût de revient d'un transport »

Travail demandé:

Il est demandé aux candidat(e)s de traiter les questions développées dans les 3 parties suivantes :

1ère PARTIE: Construction d'une séquence pédagogique

2^e PARTIE : Organisation pédagogique d'une séance de formation

3^e PARTIE : Production de documents techniques et pédagogiques

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier « Sujet »	Page 4 sur 9

1^e PARTIE : Élaboration d'une séquence pédagogique

Situation professionnelle:

Le thème participe à l'acquisition de la capacité C2 « Traiter – Décider – Organiser » du baccalauréat professionnel CTRM.

À partir de cette compétence choisie et de l'extrait du référentiel CTRM. Vous définissez une séquence pédagogique.

QUESTION 1.1 : Renseigner le Document Réponses (DR) 1

- À l'aide du Document de Travail DT5, nommer les tâches professionnelles à mettre en œuvre pour construire cette compétence.
- 2. À l'aide du document DT2, **nommer** les **activités** dans lesquelles est construite cette compétence.
- 3. À l'aide du document DT6, **nommer** la **compétence intermédiaire** (colonne « travail demandé ») qui est à construire.
- 4. À l'aide du document DT6, **nommer** les **indicateurs de performance** attendus.
- 5. À l'aide des documents DT7 à DT11, nommer les **savoirs associés** qui seront abordés, les limites de connaissance et le **niveau taxonomique** attendu. Présenter les réponses sous forme de tableau.

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier « Sujet »	Page 5 sur 9

Sur le cycle de formation et dans le cadre d'un travail collaboratif, l'équipe enseignante, dont vous êtes membre, a arrêté les données sur la séquence cidessous, qui traitera du thème : « Le coût de revient d'un transport ».

Données sur la séquence :

- La séquence sera constituée de séances d'une durée, soit de 60 minutes, soit de 90 minutes.
- Seulement 2 séances se feront en classe de seconde.
- 9 h, sur le cycle de formation, seront consacrées à ce thème pour l'acquisition de la compétence choisie.

Il vous est demandé:

QUESTION 1.2:

- 1. **Situer** dans le calendrier de l'année scolaire 2018-2019 (**DT13** à rendre) les séances subsistantes en 1^{ère} et en terminale (cocher les cases).
- 2. **Justifier** leurs positionnements temporels et leurs durées.
- 3. Fixer et justifier le niveau taxonomique de chaque savoir abordé.

QUESTION 1.3: Pour la compétence retenue, **décrire** sur le document (**DT14** à rendre) les liens possibles entre:

- les enseignements professionnels,
- l'organisation de la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP),
- l'Enseignement Général Lié à la Spécialité (EGLS).

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019	
Dossier « Sujet »	Page 6 sur 9	

2^e PARTIE : Organisation pédagogique d'une séance de formation

À partir de ce qui a été étudié en 1^{ère} partie, du dossier technique fourni et de la mise en situation suivante, vous organisez une séance de formation.

Mise en situation

« En seconde, deux séances de 1 h se sont déroulées sur des calculs simples de coûts liés aux consommables (carburant, lubrifiants, pneus…)»

La séance à construire se déroule en classe de Première. Parmi les compétences visées nous retiendrons la compétence C 2.4.

QUESTION 2.1: Justifier la stratégie pédagogique qui sera mise en œuvre durant la séance, en lien avec la compétence proposée aux élèves.

Pour les 4 questions (2.2 à 2.4) ci-dessous les réponses peuvent être présentées dans un tableau.

QUESTION 2.2 : **Identifier** les prérequis nécessaires pour aborder les activités de cette séance.

QUESTION 2.3 : Indiquer et **préciser** les différentes étapes de la séance, pour faciliter l'acquisition de la compétence traitée.

QUESTION 2.4 : Décrire l'activité des élèves et de l'enseignant durant la séance.

QUESTION 2.5: **Préciser** et **définir** (nature et modalités) les différentes évaluations qui pourraient être mises en œuvre pour évaluer les acquis des élèves.

QUESTION 2.6: **Justifier** l'importance de la connaissance de la construction d'un coût de revient de transport pour un conducteur routier.

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier « Sujet »	Page 7 sur 9

3° PARTIE : Production de documents techniques et pédagogiques liés à une séance prédéfinie

« Le bilan, ci-dessous, d'une partie de l'évaluation formative (**DT15**), en lien avec la séance en classe de première, fait apparaître dans une grande majorité des cas, des lacunes concernant la distinction des différentes charges, nécessaires pour le calcul du coût de revient. »

BILAN question n° 6 – ÉVALUATION FORMATIVE DT 15						
Elèves Groupe 1	CHARGES VARIABLES	CHARGES FIXES VÉHICULE	CHARGES FIXES STRUCTURE			
Pierre	NA	NA	NA			
Alain	NA	A	NA			
Sofiane	NA	NA	A			
Mathilde	NA	A	A			
Julien	Α	A	A			
Edouard	NA	NA	A			
Abdul	NA	NA	A			
Trésor	Α	A	NA			
Marion	NA	A	А			
Julie	NA	A	NA			
Théo	NA	NA	A			
Léa	NA	A	A			

Légende : NA : Non Acquis - A : Acquis

Il vous est demandé : (en lien avec le thème traité)

QUESTION 3.1: Élaborer une activité de remédiation en indiquant les moyens utilisés (techniques et numériques) pour la mise en œuvre de celle-ci, afin que l'élève soit capable d'identifier les différentes charges variables à prendre en compte dans le calcul du terme kilométrique et ainsi du coût de revient d'un transport. **Justifier** cet exercice sur les charges variables au regard des résultats des élèves ci-dessus.

QUESTION 3.2: Créer un document de structuration des connaissances qui suit la synthèse, à destination des élèves, sur cette activité.

QUESTION 3.3: **Définir** l'articulation de cette séance autour ou en lien avec la PFMP.

QUESTION 3.4 : Déterminer les éléments que les élèves doivent collecter pour leur Fiche Descriptive d'Activité Professionnelle (coûts) et leur Rapport d'Activités.

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier « Sujet »	Page 8 sur 9

DR 1

Activité(s) professionnelle(s)			(intitulé) :				
Codification(s):							
Tâche(s) profession	onne	lle(s))		(intitulé) :		
Codification(s):							
Compétence term	inale	:			(intitulé) :		
Codification(s):							
Compétence(s) in	term	édiai	re(s)	:	(intitulé) :		
Codification(s):							
Indicateur(s) de po visé(s) :	erfor	mano	ce		(intitulé) :		
Savoir(s) associé	(s) :						
Savoirs associés abordés au cours de la séquence Niveau d'acquisition (cocher la case correspondante)		е	Limites de connaissances,				
	1	2	3	4			
	1	2	3	4			
	1 2 3 4		4				
	1 2 3 4		4				

ATTENTION : À joindre à votre copie.



CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier « Sujet »	Page 9 sur 9

DOSSIER TECHNIQUE							
Lexique	DT 1	3 Pages					
EXTRAIT DU REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES							
Détails des activités et tâches professionnelles	DT 2	1 Page					
Activité A1 : préparer et organiser sa mission de transport	DT 3	6 Pages					
Activité A3 : réaliser le transport et la livraison	DT 4	6 Pages					
EXTRAITS DU RI	EFERENTIEL DE CERTIFICATI	ON					
Tableau des relations capacités, compétences et tâches	DT 5	1 Page					
Descriptif des compétences : compétences C 2.3 & C 2.4	DT 6	2 Pages					
Savoirs associés	DT 7	1 Page					
Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs	DT 8	1 Page					
S1 – Le Transport Routier	DT 9	3 Pages					
S2 – La Conduite des véhicules	DT 10	2 PageS					
S5 - Environnement et Organisation de l'Entreprise	DT 11	3 Pages					
PERIODES DE FORM	ATION EN MILIEU PROFESS	IONNEL					
Organisation de la formation en milieu professionnel	DT 12	5 Pages					
DOCUMENTS ANNEXES							
Calendrier Scolaire 2018 – 2019 ATTENTION : A joindre à votre copie	DT 13	1 Page					
Tableau descriptif des liens entre enseignement et formation professionnelle ATTENTION: A joindre à votre copie	DT 14	1 Page					
Evaluation Formative	DT 15	2 Pages					

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 1 sur 39

LEXIQUE

Référentiels du diplôme de formation : C'est un document organisé en plusieurs parties qui inventorie les tâches et activités professionnelles (référentiel des activités professionnelles : RAP) et les capacités, compétences et savoirs associés exigés pour l'obtention du diplôme (référentiel de certification). Les stratégies de formation sont à définir à partir de ces deux référentiels.

Tâches et activités principales (référentiel des activités professionnelles): Elles décrivent le métier, le champ d'activité du Conducteur Transport Routier de Marchandises, au travers de différents contextes professionnels. Les tâches sont détaillées. Les situations de début, les conditions de réalisation, les résultats attendus et le degré d'autonomie (échelle de 1 à 10) sont précisés pour effectuer ces tâches.

Capacité (CI): Exemple: C1: « Communiquer – s'informer – analyser » : ce sont les « potentialités » de chaque individu pour agir. A savoir :

- > Ensemble de savoir-faire et de connaissances mobilisés dans une action et adaptés aux exigences d'une situation de travail ;
- > Ensemble des comportements potentiels, permettant à un individu d'exercer efficacement une activité généralement complexe, se traduisant par un comportement effectif que l'on appelle la performance ;

Une capacité est un ensemble d'aptitudes que l'individu met en œuvre dans différentes situations. Une capacité est exprimée par un verbe.

Compétence (CIJ): Exemple : C1.1 : « Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport ». Ce sont les compétences constitutives de la capacité; ces compétences décrivent les situations dans lesquelles celles-ci peuvent être appréciées. La lecture du référentiel de certification est la suivante :

- La première colonne : « conditions de réalisation » indique les conditions et/ou les moyens nécessaires à la définition de l'activité professionnelle support de l'évaluation terminale ;
- ➤ La seconde colonne : « Travail demandé » (être capable de), indique les compétences détaillées, travaux élèves ou objectifs, qui correspondent à l'énoncé de la compétence précisée en titre ;
- La troisième colonne : « Critères et indicateurs de performance » indique les éléments à prendre en compte lors de l'évaluation terminale.

Critères et indicateurs de performance: Ce sont les critères de validation du travail demandé (être capable de) ou de la compétence détaillée. Les indicateurs de performance précisent le résultat à fournir ou à démontrer pour les candidats qui se présentent aux différentes épreuves certificatives. Ils permettent aussi de situer la performance (réussite, progrès) de la personne en formation.

DT 1 - 1/3

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 2 sur 39

LEXIQUE (suite)

Savoir associé: C'est une connaissance qu'il est nécessaire de maîtriser, pour mettre en œuvre une compétence. Un savoir associé, peut être prérequis ou développé durant la séance ou la séquence. Des niveaux d'acquisition sont déterminés pour les savoirs associés :

NIVEAU 1 : niveau Information

NIVEAU 2 : niveau Expression

➢ NIVEAU 3 : niveau Maîtrise d'outils

NIVEAU 4 : niveau Maîtrise méthodologique

Séquence de formation: Une séquence pédagogique est un ensemble de séances, articulées entre-elles dans le temps, et organisées autour d'un thème et d'une ou plusieurs activités, en vue d'atteindre une ou plusieurs compétences terminales ou intermédiaires, fixées par le référentiel.

Une séquence de formation amène obligatoirement à une synthèse, à une structuration des connaissances découvertes, et/ou approfondies et donne lieu à une évaluation des connaissances, et/ou compétences visées.

Objectif: Un objectif décrit ce que l'élève sera capable de faire à la fin de la séance de formation. Durant une séance, plusieurs objectifs à atteindre peuvent être définis. L'objectif de formation à atteindre (être capable de) est formulé pour l'élève, à l'aide d'un verbe d'action.

Prérequis : Ce sont les savoir-faire et/ou savoirs nécessaires pour aborder une compétence nouvelle.

Savoir-faire : C'est une habileté manifestée dans une situation requise. C'est un ensemble de gestes et de méthodes pour accomplir la tâche ou la situation proposée.

Synthèse: La synthèse est l'activité qui clôture la séance et précède la structuration des connaissances. Elle est menée avec l'ensemble des élèves de la classe ayant suivi une séance de formation. Elle permet aux élèves ou groupes d'élèves dans le cas d'un travail collaboratif, de résumer les activités menées et résultats obtenus, d'exprimer les connaissances ou savoirs cognitifs ou méthodologiques acquis et de les restituer dans le cas particulier traité. Chaque élève ou groupe d'élèves expose par écrit et/ou à l'oral sa propre synthèse.

DT 1 - 2/3

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 3 sur 39

LEXIQUE (suite)

Structuration des connaissances: Durant ou à la fin d'une séquence, au travers d'une activité de synthèse, le professeur assemble les résultats obtenus et connaissances abordées par les élèves. Si tous les élèves n'ont pas effectué la même activité au cours des différentes séances, ils contribuent tous à la structuration de connaissance.

Les connaissances (savoirs associés) ainsi que les méthodes sont décrites, structurées et formalisées par le professeur. La fiche de structuration des connaissances reprend les savoirs cognitifs ou méthodologiques abordés au cours de la ou des séances de la séquence et les organise. Cette fiche est préparée par le professeur lorsqu'il conçoit et construit sa séquence. Cette fiche indique aux élèves ce qu'ils doivent retenir. Généralement, la fiche reprend des exemples ou des études de cas abordés durant les séances. Les exemples ou études de cas repris dans cette fiche permettent de tirer des règles, de généraliser, d'établir une théorie ou de définir le cas général qui s'appliquera à un ensemble de situations.

Cette fiche de structuration fait l'objet d'une évaluation durant la séance ou la séquence suivante. Cette fiche constitue le fil conducteur des savoirs et savoir-faire abordés durant le cycle de formation sur un thème donné. Elle est complétée et enrichie au cours de la formation en centre de formation ou à l'issue des périodes de formation en milieu professionnel.

L'évaluation: L'évaluation permet de mesurer le niveau de la performance atteint, au regard des critères et indicateurs de performance (échelle de valeur) retenus pour évaluer la compétence travaillée (réputée acquisse ou non acquise en fonction d'un niveau de performance démontré).

L'évaluation peut être :

- Diagnostic : évaluer les prérequis ou repérer en amont de la séquence des difficultés d'apprentissage.;
- Formative : renseigne l'apprenant sur ses progrès ou difficultés ;
- Sommative : note attribuée à l'issue de la séquence et qui reflète la valeur du travail réalisé ;
- Certificative : note attribuée pour la délivrance du diplôme.

DT 1 - 3/3

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 4 sur 39

III. DETAIL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

ACTIVITES		Tâches principales
	A1T1	Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport à effectuer.
1 Brénoment	A1T2	Prendre en charge le véhicule, ses équipements et accessoires et s'assurer de leur conformité.
1. Préparer et organiser sa mission de	A1T3	Constituer la pochette de documents nécessaires au transport.
transport	A1T4	Organiser le chargement et proposer des aménagements.
	A1T5	Déterminer l'itinéraire et prendre en compte des contraintes nouvelles
	A1T6	Programmer ses activités en fonction des règlementions en vigueur.
	A2T1	Préparer le véhicule et les accessoires à l'activité de chargement.
2. Réaliser les opérations	A2T2	Charger, caler et arrimer la marchandise en utilisant des moyens de manutention autorisés et adaptés.
d'enlèvement et	A2T3	Contrôler le chargement.
de chargement.	A2T4	Vérifier la présence et renseigner les documents nécessaires au transport.
	A3T1	Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule.
	A3T2	Exploiter les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise.
3. Réaliser le	АЗТЗ	Gérer ses temps de conduite, de repos et autres activités.
transport et la livraison	A3T4	Localiser et accéder au site du client.
	A3T5	Mettre la marchandise et les documents à disposition du client.
	A3T6	Gérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts.
Ť	A4T1	Rendre compte à l'entreprise, communiquer avec le client.
4. Communiquer	A4T2	Gérer les litiges, les anomalies, les incidents et accidents.
avec son environnement	A4T3	Communiquer avec les acteurs du domaine public.
	A4T4	Informer son entreprise et le client.
	A5T1	Restituer le véhicule en appliquant les procédures de l'entreprise.
5. Clore sa mission de	A5T2	Restituer les documents relatifs à ses activités.
transport	A5T3	Renseigner les outils de la procédure qualité.

DT 2 - 1/1

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 5 sur 39

Tâche A1T1 – Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport à effectuer.

1 - Description de la tâche

- Collecter les informations nécessaires au transport à réaliser.
- Identifier les contraintes liées à la marchandise et au véhicule.
- Identifier les contraintes liées à la réglementation du transport.
- Identifier les contraintes liées aux sites de chargement et de livraison.
- Repérer les spécificités de l'itinéraire à établir ou fourni dans le cas de transports spécifiques.

2 - Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion (chronotachygraphe et informatique embarquée,...)

3.2. - Liaisons

- Les différents services de son entreprise
- Les différents services de(s) l'entreprise(s) cliente(s),
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (pouvoir public, douane, soustraitants, commissionnaires de transport,...)

3.3 - Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- Les documents relatifs à la marchandise et au transport.
- La réglementation du transport spécifié.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 - Résultats attendus

- ✓ Toutes les informations nécessaires à la réalisation du transport sont collectées.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la marchandise et au véhicule à utiliser sont identifiées et prises en compte.
- ✓ Les attentes du client ont été prises en compte (horaires, normes qualité, contraintes spécifiques, ...).
- ✓ Toutes les contraintes liées aux réglementations du transport sont prises en compte.

5 - Autonomie



DT 3 - 1/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 6 sur 39

Tâche A1T2 – Prendre en charge le véhicule, ses équipements et accessoires et s'assurer de leur conformité.

1 - Description de la tâche

- Contrôler la compatibilité du véhicule par rapport à la marchandise à transporter.
- Contrôler la présence et la compatibilité des équipements nécessaires aux transports à réaliser.
- Contrôler et informer des visites et contrôles obligatoires du véhicule et des équipements à faire réaliser.
- Signaler les anomalies et contraintes constatées.

2 - Situation de début

Commande d'une opération de transport nécessitant l'utilisation d'équipements et d'accessoires

3 – Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Le véhicule et ses équipements.
- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. - Liaisons

- Les différents services de l'entreprise.
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (centre de contrôle technique, concessionnaire,...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- La réglementation liée à l'utilisation des matériels de manutention.
- La réglementation du transport.
- Les documents relatifs à la marchandise et au transport.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 - Résultats attendus

- ✓ Le véhicule est compatible avec la marchandise à transporter
- ✓ Les équipements et accessoires nécessaires aux transports à réaliser sont présents et compatibles.
- ✓ Les contrôles, visites techniques, agréments afférents aux véhicules et équipements sont valides.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie dans le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)

5 - Autonomie



DT 3 - 2/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 7 sur 39

Tâche A1T3 – Constituer la pochette de documents nécessaires au transport

1 - Description de la tâche

- Collecter les données nécessaires.
- Constituer la pochette de documents concernant le conducteur, le véhicule, la marchandise.
- Vérifier la présence des documents douaniers si nécessaire.
- Contrôler la validité des documents.
- Signaler les anomalies constatées.

2 - Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3.1 - Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. - Liaisons

- Le service exploitation.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (commissionnaire,....).

3.3 - Références et ressources

- La réglementation du transport.
- Le code de la route.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Tous les documents afférents aux conducteurs, véhicules et marchandises sont présents et en cours de validité.
- ✓ Tous les documents douaniers sont présents dans la pochette.
- ✓ Toutes les anomalies sont signalées dans le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)

5 - Autonomie



DT 3 - 3/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 8 sur 39

Tâche A1T4 – Organiser le chargement et proposer des aménagements.

1 - Description de la tâche

- Organiser un plan de chargement adapté aux contraintes du transport à réaliser :
 - o A l'ordre d'enlèvement et/ou de livraison,
 - A la répartition des charges,
 - o Aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement,
 - Aux compatibilités des marchandises entre elles.
- Signaler les incompatibilités et anomalies constatées.
- Proposer des solutions correctives.

2 - Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Les outils de communication.
- Le véhicule et les équipements de manutention disponibles.
- Les caractéristiques de la marchandise transportée.
- Les caractéristiques du site de chargement.

3.2. - Liaisons

- Le client.
- Le service exploitation.
- Le responsable de quai.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation,...)

3.3 - Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 - Résultats attendus

- ✓ Le plan de chargement est adapté :
 - à l'ordre d'enlèvement et/ou de livraison,
 - à la répartition des charges,
 - aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement,
 - aux compatibilités des marchandises entre elles.
- ✓ Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées suivant le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)
- Les aménagements proposés respectent les contraintes du transport.

5 - Autonomie



DT 3 - 4/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 9 sur 39

Tâche A1T5 – Déterminer l'itinéraire et prendre en compte des contraintes nouvelles.

1 - Description de la tâche

- Collecter les informations liées aux conditions de circulation et au réseau routier.
- Déterminer un itinéraire adapté prenant en compte :
 - Le plan de chargement,
 - Les contraintes réglementaires et de circulations saisonnières,
 - La maitrise des coûts.
- Proposer et justifier des aménagements de l'itinéraire liés à des événements imprévus ayant une incidence sur les conditions de circulation.
- Justifier ses propositions.

2 - Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. - Liaisons

- Le client.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation,...)
- Les services de l'administration.

3.3 - Références et ressources

- La documentation technique.
- La réglementation liée au mode de transport spécifié.
- Les notions de coût du transport.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Toutes les contraintes liées aux conditions de circulation et aux caractéristiques du réseau routier sont identifiées et prises en compte.
- ✓ La proposition d'itinéraire est adaptée et prend en compte :
 - Le plan de chargement,
 - Les contraintes réglementaires et/ou de circulations saisonnières,
 - La maitrise des coûts.
- ✓ La proposition d'aménagements et/ou de modifications est adaptée aux contraintes imposées.
- ✓ La justification des choix et l'argumentation sont adaptées.

5 - Autonomie



DT 3 - 5/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019	
Dossier Technique	Page 10 sur 39	

Tâche A1T6 – Programmer ses activités en fonction de la réglementation en vigueur.

1 – Description de la tâche

- Collecter les données nécessaires à l'organisation de ses activités.
- Collecter les données liées à la réglementation sociale européenne et au code du travail.
- Proposer une organisation de ses activités prenant en compte les contraintes liées aux différentes réglementations et contraintes clients.
- Commenter et argumenter les différentes propositions.

2 - Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. - Liaisons

- Le service exploitation.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (commissionnaires,...)
- Les services de l'administration

3.3 - Références et ressources

- La documentation technique.
- La réglementation sociale européenne.
- Le code du travail français.
- La convention collective, les accords de branches ou d'entreprise.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Toutes les contraintes liées à la réglementation du travail sont identifiées et prises en compte.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la Réglementation Sociale Européenne (R.S.E.) sont identifiées et prises en compte.
- Les activités précédemment effectuées sont prises en compte dans l'organisation de son travail.
- ✓ La proposition d'organisation des activités est adaptée aux contraintes imposées.
- ✓ L'argumentation est adaptée, elle est correctement étayée.

5 - Autonomie

DT 3 - 6/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019	
Dossier Technique	Page 11 sur 39	

Tâche A3T1 – Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule.

1 - Description de la tâche

- Conduire le véhicule en respectant le code de la route.
- Exploiter les caractéristiques techniques du véhicule.
- Conduire en sécurité un véhicule lourd de marchandise sur les domaines public et privé en tenant compte des forces physiques exercées.
- Adopter une conduite :
 - Rationnelle,
 - Prévisionnelle.
 - o Citovenne.
 - Respectueuse des personnes et des biens.
- Signaler les anomalies liées à l'activité.

2 - Situation de début : Réalisation d'une opération de transport.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Un véhicule lourd de génération actuelle.
- Le réseau routier français et international.

3.2. - Liaisons

- Les services d'information routière.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, formation, techniques, destinataires,...)
- Les usagers de la route.
- Les forces de l'ordre.

3.3 - Références et ressources

- La réglementation routière, les informations routières.
- Les informations des instruments de bord.
- Les règles d'hygiène de vie liées à la conduire.
- L'organisation structurelle et fonctionnelle d'un véhicule.
- Les lois physiques appliquées au véhicule en mouvement.
- Les règles de la conduite rationnelle (anticipative, ...).
- Les éléments de coût de transport de l'entreprise.
- La documentation technique du véhicule.
- La démarche qualité de l'entreprise et le protocole de sécurité.
- Le document unique.

4 - Résultats attendus

- ✓ La conduite est adaptée au type, à la masse et au chargement du véhicule, elle préserve les intérêts de l'entreprise, des clients et de l'environnement.
- ✓ Le comportement du conducteur est conforme à celui d'un usager qui partage la route, le véhicule est utilisé de façon à garantir la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ Les règles du code de la route sont respectées.
- ✓ Les différents supports d'aide à la conduite sont correctement utilisés.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 12 sur 39

Tâche A3T2 – Exploiter les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise.

1 – Description de la tâche

- Exploiter les instruments de gestion des activités.
- Exploiter les instruments d'aide à la conduite.
- Exploiter les instruments de suivi de la marchandise et de communication avec l'entreprise.
- Utiliser les moyens de paiement des droits de passage et d'acquittement des taxes.
- Signaler les anomalies constatées.

2 - Situation de début

Réalisation d'une opération de transport.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Les instruments et indicateurs de bord.
- Les instruments de communication et d'information embarqués.

3.2. - Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire....).
- Les forces de l'ordre.
- Les informations routières.
- Les sociétés de gestion autoroutières.

3.3 - Références et ressources

- La documentation technique du véhicule et des systèmes embarqués.
- La réglementation du transport spécifié.
- Les règlementations nationales et européennes.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 - Résultats attendus

- ✓ L'utilisation des instruments de suivi des activités garantit le respect de la R.S.E. et du code du travail.
- ✓ L'utilisation des instruments d'aide à la conduite permet la conduite rationnelle et assure la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ La traçabilité de la marchandise est garantie pour son entreprise et pour les clients.
- Les moyens de paiements des droits de passage et d'acquittement des taxes sont rationnellement utilisés.
- ✓ Les anomalies et incidents techniques constatés sont collectés et transmis à l'entreprise dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



DT 4 - 2/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 13 sur 39

Tâche A3T3 – Gérer ses temps de conduite, de repos et ses autres activités.

1 – Description de la tâche

- Gérer ses différentes activités en appliquant la R.S.E. et le code du travail.
- Appliquer les réglementations spécifiques en vigueur.
- Adapter son action aux aléas de la circulation, aux impératifs des clients et de son entreprise.
- Signaler les anomalies et incidents constatés.

2 - Situation de début

Réaliser une opération de transport.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Les instruments de gestion des activités (chronotachygraphes, ...).
- Le véhicule.

3.2. - Liaisons

- Le service d'exploitation
- Les clients
- Les usagers de la route
- Les forces de l'ordre, les douanes,...
- Le réseau routier

3.3 - Références et ressources

- La réglementation sociale européenne et les sanctions encourues.
- Le code du travail.
- Le code de la route.
- Le règlement intérieur des entreprises.
- Les services d'informations de circulation routière.
- La documentation technique du véhicule.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 - Résultats attendus

- ✓ La gestion des temps de conduite, de repos et autres activités respecte la R.S.E et le code du travail.
- Les réglementations spécifiques aux pays traversés sont respectées.
- Les différents aléas sont gérés dans l'intérêt de toutes les parties.
- Les anomalies et incidents constatés sont transmis dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie

DT 4 - 3/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 14 sur 39

Tâche A3T4 – Localiser et accéder au site du client.

1 - Description de la tâche

- Localiser le site du client prévu par le contrat de transport.
- Circuler et manœuvrer sur le site du client en respectant le protocole de sécurité.
- Respecter les consignes particulières données par le client.
- Signaler les anomalies.

2 - Situation de début

Réalisation d'une opération de transport en vue d'une livraison ou d'un chargement.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Le véhicule et ses équipements.
- Les moyens de géo localisation (cartes routières, plans, GPS,...)
- Les caractéristiques du site de déchargement.
- Les moyens de communication.

3.2. - Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire, responsable de quai,...)
- Les autres conducteurs routiers.
- Les usagers de la route.
- Les clients.

3.3 - Références et ressources

- Cartes routières, les plans de sites.
- Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil.
- La signalétique de l'entreprise
- Les procédures de prévention des risques professionnels
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le site du client est localisé dans le respect des délais et des règles de sécurité.
- ✓ Tous les ordres reçus sont identifiés et respectés.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la circulation sont identifiées et respectées.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 - Autonomie



DT 4 - 4/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 15 sur 39

Tâche A3T5 – Mettre la marchandise et les documents à disposition du client

1 - Description de la tâche

- Positionner le véhicule sur la zone de déchargement (mise à quai, calage,...).
- Préparer le véhicule aux opérations de déchargement.
- Vérifier, avec le client, la conformité de la marchandise avec les documents de transport.
- Mettre la marchandise à disposition du client.
- Utiliser les moyens de manutention adaptés pour décharger la marchandise.
- Effectuer les encaissements.
- Renseigner les documents de transport.
- Utiliser les moyens de suivi de la marchandise

2 - Situation de début : Réalisation d'une opération de transport nécessitant une livraison.

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Le véhicule et les équipements de manutention disponibles.
- Les infrastructures et les équipements dédiés au déchargement.
- Les matériels de manutention autorisés.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les moyens de communication
- Les moyens embarqués de suivi des marchandises
- La marchandise et ses documents

3.2. - Liaisons

- Le client, et/ses différents services (responsable de quai,...).
- Le service d'exploitation

3.3 - Références et ressources

- La réglementation liée au matériel de manutention et d'arrimage.
- La documentation technique des équipements, accessoires et des moyens de manutention
- Les règles et les consignes de sécurité de l'entreprise d'accueil.
- Les procédures de prévention des risques professionnels
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Les règles relatives aux gestes et postures.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 - Résultats attendus

- ✓ Les manœuvres permettant l'accès au site de déchargement sont effectuées en sécurité, en limitant les risques et la gêne occasionnés aux autres usagers.
- ✓ La marchandise est contrôlée, livrée dans le respect de son état initial (qualitatif et quantitatif) et des règles de sécurité.
- ✓ Les règles relatives aux gestes et postures sont toutes respectées.
- ✓ Les réserves éventuelles prises par le client sont gérées en relation avec le service exploitation.
- ✓ Les encaissements éventuels sont réalisés.
- ✓ Les documents sont renseignés, émargés, acceptés et validés.
- ✓ Les moyens de suivi de la marchandise sont utilisés en conformité.

5 - Autonomie

.

DT 4 - 5/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 16 sur 39

Tâche A3T6 – Gérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts.

1 - Description de la tâche

- Réaliser l'échange des supports de manutention en fonction du contrat passé.
- Faire constater, contradictoirement avec le client, la qualité, le nombre et l'état de ces supports.
- Gérer les supports non réutilisés dans le respect du protocole de développement durable.
- Signaler les anomalies constatées.

2 - Situation de début

Réalisation d'une opération de transport nécessitant un rechargement et la récupération des supports de charge, conditionnements, rebuts,...

3 - Conditions de réalisation

3.1 - Moyens

- Les infrastructures et les équipements dédiés au chargement.
- Le véhicule à charger.
- Les moyens de protection et de calage.
- Les matériels de manutention autorisés.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les supports de charge à échanger.

3.2. - Liaisons

- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire,...).
- Le client.

3.3 - Références et ressources

- Le contrat de transport
- La documentation technique des équipements spécifiques.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- Les règles relatives aux gestes et postures.
- La démarche qualité et environnementale de l'entreprise.
- Le protocole de sécurité.
- Le document unique.

4 - Résultats attendus

- ✓ Les supports de charges sont comptabilisés, contrôlés, restitués en conformité avec le contrat de transport.
- ✓ Les anomalies constatées sont présentées, explicitées et prises en compte par le client.
- ✓ Les règles de manutention et de sécurité sont toutes respectées.
- ✓ L'arrimage des charges et leurs protections sont assurés.
- Les supports d'emballage non réutilisés sont repris dans le respect du protocole de développement durable.

5 - Autonomie

DT 4 - 6/6

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2019
Dossier Technique	Page 17 sur 39